

# DEFI France 2009- Formule FFSA - Formule FFSA Jeune

(Finale nationale Challenge Formule FFSA, Agrément FFSA CK 25)

## REGLEMENT SPORTIF

**ART 1 : ORGANISATION :** Le Défi France 2009, catégories Formule FFSA jeune (14 à 21 ans, âge dans l'année), Formule FFSA (22 ans et plus, âge dans l'année) est organisé par GOKART ZI bois de Plante rue Louise de la Vallière 37700 LA VILLE AUX DAMES.  
L'ASK ST AMAND prendra en charge l'organisation, assistée de l'équipe technique de GOKART.

**ART 2 : DEROULEMENT :**

Le Défi France 2009 se déroulera sur la piste de ST AMAND les 10-11-12 juillet 2009.

**ART 3 : PARTICIPANTS :** Les pilotes devront posséder une licence compétition nationale de karting FFSA validée 2009 et respecter les règlements de la FFSA parus dans le règlement sportif national 2009.

Il est vivement conseillé aux accompagnants des pilotes d'être en possession d'au moins une licence Personnel Satellite.

**ART 4 : ENGAGEMENT :** Le droit d'inscription est de 120 € (transpondeur et numéros de course compris)

Nombre d'engagés limité à 90 par catégorie.

Confirmation des engagements et contrôle administratif le vendredi 10 matin et après-midi et le samedi 11 juillet jusqu'à 10H00.

**ART 5 : DEROULEMENT :**

Piste ouverte à l'entraînement le vendredi matin et après-midi et le samedi matin. Essais chronos le samedi après midi.

Les courses se dérouleront au minimum en 3 manches de qualification de 10 tours.

Les pilotes classés à l'issue de ces manches du 1° au 31° disputeront une préfinale de 20 tours et une finale de 30 tours. Le classement de la finale donnera le résultat du "Défi France 2009".

Les pilotes classés à l'issue des manches du 32° au 62° disputeront une préfinale de 15 tours et une finale de 20 tours. Le classement de la finale donnera le résultat du "Défi 2 France 2009".

Les pilotes classés à l'issue des manches du 63° au 90° disputeront une préfinale de 15 tours et une finale de 20 tours. Le classement de la finale donnera le résultat du "Défi 3 France 2009".

**ART 6 : GRILLE :**

Grille des manches qualificatives : suivant les essais chronométrés.

Grille de la pré-finale : suivant le résultat des manches qualificatives

Grille de la finale : suivant le classement de la pré-finale.

**ART 7 : ATTRIBUTION DES POINTS :**

Points des manches : 0 point au 1er / 2 points au 2ème / 3 points au 3ème et ainsi de suite par progression croissante d'un point.

En cas d'ex-æquo entre 2 ou plusieurs pilotes à l'issue des manches, ils seront départagés en fonction de leur chronos.

Tout concurrent déclassé lors d'un contrôle technique ou suite à une décision de la direction de course, sera classé dernier de la manche en question.

Tout concurrent déclassé lors du contrôle technique de la Pré-finale ou suite à une décision de la direction de course sera classé dernier de la Pré-finale.

Tout concurrent déclassé lors du contrôle technique de la Finale ou suite à une décision de la direction de course sera classé dernier de la Finale.

Se référer au règlement sportif et technique FFSA 2009.

**ART 8 : ENREGISTREMENT DU MATERIEL :** Enregistrement du matériel le vendredi 10 juillet après-midi et le samedi 11 juillet jusqu'à 10H00.

**ART 9 : POINTAGE ELECTRONIQUE :** Système CHRONELEC. Au moment de l'enregistrement du matériel un transpondeur sera remis à chacun contre dépôt de la licence. Pendant l'épreuve, le transpondeur est sous la responsabilité du pilote. En cas de perte, il sera facturé 200 euros. La licence sera restituée contre retour du transpondeur.

**ART 10 : REMISE DES PRIX :** Plus de 15 000 € de coupes et lots à tous les participants.

**ART 11 : RESERVES :** L'organisation se réserve le droit de modifier ou d'annuler un ou plusieurs articles ou extraits du règlement technique ou sportif en cas de raisons majeures. L'organisation affichera les modifications avant le départ de la course. Un concurrent ou son entourage ayant un comportement anti-sportif pourra se faire exclure par les commissaires sportifs après consultation du règlement sportif et technique national FFSA 2009.

Tout ce qui n'est pas prévu au présent règlement est formellement interdit

**ART 12 : EQUIPEMENTS :** Nous vous rappelons que l'équipement pilote est réglementé (Combinaison, casque, minerve et chaussures montantes). Le port du pare-côtes est vivement conseillé. Veuillez consulter le règlement sportif et technique national FFSA 2009.

**ART 13 : PNEUMATIQUES :** Les pneus slicks de la course seront vendus obligatoirement sur place par l'organisateur au prix préférentiel de 130 € TTC le vendredi 10 juillet et le samedi 11 juillet jusqu'à 10 heures. Ils proviendront d'une même série de fabrication. Il est souhaitable d'être muni d'un deuxième jeu de jantes.

**ART 14 : RECLAMATIONS :** Se référer aux articles du Règlement Technique et Sportif FFSA 2009.

# DEFI France 2009- Formule FFSA - Formule FFSA Jeune

(Finale nationale Challenge Formule FFSA, Agrément FFSA CK 25)

## REGLEMENT TECHNIQUE

### FORMULE FFSA JEUNE (14 à 21 ans, âge dans l'année) (règlement challenge formule FFSA)

#### ART 1 : CHASSIS et CARROSSERIE

Règlement Technique Challenge National FORMULE FFSA 2009 et en conformité avec les précisions du document "Formule FFSA 2009, pièces d'origine et marquage". Protection arrière CIK KG obligatoire, sans barre anti-encastrement.

#### ART 2 : PNEUS

VEGA FF FFSA 4.50 AV / 7.10 ARR. 2 pneus avant et 2 pneus arrière + 1 pneu en cas de crevaison.  
Pneus pluie ou retaillés interdits. Tout procédé de traitement des pneus est strictement interdit.

#### ART 3 : POIDS

145 kg minimum en ordre de marche avec pilote équipé.

Tout pilote Formule FFSA jeune, dont le poids en tenue est supérieur à 75 kg et qui en ferait la demande sur le bulletin d'engagement, pourra concourir en Formule FFSA.

#### ART 4 : MOTEUR

Règlement Technique Challenge National FORMULE FFSA 2009 et en conformité avec les précisions du document "Formule FFSA 2009, pièces d'origine et marquage".

#### ART 5 : CONTROLE TECHNIQUE

Le pilote ne pourra disposer que d'un châssis et de 2 moteurs qui seront plombés ou n° relevés.

Le pilote devra présenter son kart entièrement monté et prêt à prendre la piste.

Des contrôles inopinés lors de la journée pourront être effectués (carburateurs, pneus, etc.).

Tous les karts pourront être contrôlés à l'issue de l'épreuve, quelque soit le classement. Des substitutions pourront être effectuées, particulièrement en ce qui concerne les embrayages, les allumages, l'essence, etc...

### FORMULE FFSA (22 ans et plus, âge dans l'année) (règlement challenge formule FFSA)

#### ART 1 : CHASSIS et CARROSSERIE

Règlement Technique Challenge National FORMULE FFSA 2009 et en conformité avec les précisions du document "Formule FFSA 2009, pièces d'origine et marquage". Protection arrière CIK KG obligatoire, sans barre anti-encastrement.

#### ART 2 : PNEUS

VEGA FF FFSA 4.50 AV / 7.10 ARR. 2 pneus avant et 2 pneus arrière + 1 pneu en cas de crevaison.  
Pneus pluie ou retaillés interdits. Tout procédé de traitement des pneus est strictement interdit.

#### ART 3 : POIDS

155 kg minimum en ordre de marche avec pilote équipé.

Tout pilote Formule FFSA, dont le poids en tenue est inférieur à 65 kg et qui en ferait la demande sur le bulletin d'engagement, pourra concourir en Formule FFSA Jeune.

#### ART 4 : MOTEUR

Règlement Technique Challenge National FORMULE FFSA 2009 et en conformité avec les précisions du document "Formule FFSA 2009, pièces d'origine et marquage".

#### ART 5 : CONTROLE TECHNIQUE

Le pilote ne pourra disposer que d'un châssis et de 2 moteurs qui seront plombés ou n° relevés.

Le pilote devra présenter son kart entièrement monté et prêt à prendre la piste.

Des contrôles inopinés lors des journées pourront être effectués.

Tous les karts pourront être contrôlés quelque soit le classement. Des substitutions pourront être effectuées, particulièrement en ce qui concerne les embrayages, les allumages, l'essence, etc...

Des scellés pourront être posés sur des pièces litigieuses afin de permettre un examen ultérieur approfondi en présence du concurrent.